

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Lutte contre la corruption : le Gabon, meilleur élève en Afrique centrale

SELON l'ONG britannique, la situation actuelle de notre pays trouve son explication dans les mécanismes mis en place par le pays, en vue de lutter de manière efficace et efficiente contre la corruption et l'enrichissement illicite. Des mécanismes que l'ONG a d'ailleurs appelé à renforcer auprès de tous les acteurs pour l'atteinte de résultats plus satisfaisants.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES efforts entrepris par le gouvernement gabonais en matière de lutte contre la corruption viennent d'être salués dans le dernier rapport de Transparency International. En effet, l'organisation ayant pour vocation de lutter contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiaux a relevé qu'en 2021, l'Indice de perception de la corruption dans notre pays était meilleur que ceux du Cameroun, de la Centrafrique, du Tchad, de la Guinée-Équatoriale et du Congo.

Aussi, avec une note de 31/100, le Gabon caracole en tête. Devançant de très loin ses voisins de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Il s'agit là d'un bond significatif de la part du pays qui est la troisième économie de l'Afrique centrale et réalise 13 % du Produit intérieur brut (PIB) régional. Dans ce même rap-



Le jugement d'affaires liées à la corruption milite, entre autres, en faveur de ce bon classement.

port, Transparency International classe le Gabon au 124e rang des 180 pays évalués relativement

au principal indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. À bien y regarder, on note

un gain de 5 places, d'autant que le rapport 2020 de l'organisation d'origine allemande plaçait le

pays à la 129e marche. Relativement, aux efforts accomplis, le Gabon est, à ce jour, considéré comme le 56e État le plus corrompu au monde en 2021.

EFFORTS• Pour rappel, l'Indice de perception de la corruption (IPC) – qui donne un aperçu annuel du degré relatif de corruption en classant les pays et territoires du monde entier –, utilise une échelle de 100 à 0. À cet effet, 100 signifie très peu corrompu, alors que 0 renvoie à très corrompu. Si les 2/3 des pays ont un score inférieur à 50/100, le score moyen est quant à lui estimé à 43/100.

La situation actuelle du Gabon à la faveur du dernier classement de Transparency International trouve sans conteste son explication dans les mécanismes mis en place par le pays, en vue de lutter de manière efficace et efficiente contre la corruption et l'enrichissement illicite. Des mécanismes que l'ONG a d'ailleurs appelé à renforcer auprès de tous les acteurs pour l'atteinte des résultats plus satisfaisants.

Aussi, parmi les atouts permettant d'améliorer les résultats du meilleur élève de Transparency International en Afrique centrale, peut-on citer la création et le renforcement des prérogatives des entités comme la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) et l'Autorité nationale de vérification et d'audit (ANAVEA), entre autres. Mais aussi, et surtout, le calendrier judiciaire du pays, qui démontre une réelle détermination à sanctionner les corrupteurs, corrompus et autres criminels financiers. Au demeurant, si les efforts du Gabon vont davantage crescendo, il est fort possible que le but en ligne de mire soit atteint dans un proche avenir. À savoir celui de renforcer l'attractivité du pays dans la perspective de faire venir encore plus d'investisseurs étrangers.

Contrepoint

Encore trop de secteurs gangrenés !

SCOM
Libreville/Gabon

IL n'est pas question pour le Gabon de se complaire dans un confort que pourrait lui procurer le dernier rapport de Transparency International. Lequel fait donc de notre pays le meilleur élève de la sous-région. Car il va falloir qu'il mette les bouchées doubles pour renforcer son dispositif de prévention et de répression contre la corruption et, par extension, l'enrichissement illicite.

En effet, l'inquiétude est d'autant plus grande, au regard de ce que trop de secteurs restent gangrenés par ce phénomène. C'est le

cas du secteur forestier où, en décembre 2020, une campagne de sensibilisation menée par la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) a permis de ressortir que les pratiques et les activités classées illégales totalisaient 200 milliards de francs par an.

En 2021, relativement au secteur pétrolier, des informations répercutées auprès de la même institution faisaient état du peu de transparence dans l'octroi des permis d'exploitation pétrolière. En sus des questionnements sur l'opportunité du recours au gré à gré comme mode de passation des marchés,

le train de vie dispendieux de certains agents de l'État et le trafic d'influence dans le processus des études d'impact environnemental.

Il est ressorti, concernant les Mines, qui étaient d'ailleurs à l'honneur à la faveur de la célébration en différé de la Journée nationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre dernier, que 70 % des pertes identifiées parmi les 10 secteurs prioritaires recensés par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) proviendraient du secteur minier.

Comme la corruption est par essence un phénomène favorisé par la discrétion – les données brutes

étant parfois difficiles à obtenir –, à charge pour les acteurs de cette lutte de demeurer très vigilants. Donc, d'orienter prestement leur perspicacité du côté de l'Agriculture, la Santé, l'Habitat, entre autres.

À noter que dans le cadre de la tolérance zéro à l'encontre des criminels financiers, les Forces de police nationale (FPN) ont, en 2021, déféré devant le parquet de la République de nombreux dossiers relatifs à la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et le détournement de deniers publics dont se sont rendus auteurs des hauts fonctionnaires de l'État à hauteur de près de 2,161 milliards de francs.